



Règlement fair-play

Version du 16.05.2023

Par soucis de simplicité de lecture, seule la forme masculine est utilisée dans le texte.

1. Généralités

De manière générale, il est attendu un strict respect du fair-play de la part des parents, des entraîneurs, des accompagnants et des joueurs !

2. Accès aux terrains

L'accès aux terrains est réservé aux organisateurs, aux arbitres, aux entraîneurs et aux joueurs. Les spectateurs restent à l'extérieur des terrains, cas échéant derrière les barrières.

Le jury ou l'arbitre peuvent retarder le début ou la reprise d'un match (y compris les tirs au buts) si des spectateurs se trouvent sur le terrain.

3. Critères

Les critères qui valorisent le respect sur et au bord des terrains, ainsi que le fair-play au sens large, sont les suivants :

- le comportement positif ou négatif de l'équipe sur et en dehors des terrains,
- le comportement positif ou négatif des entraîneurs,
- le comportement positif ou négatif des accompagnants,
- le comportement positif ou négatif des parents,
- le comportement positif ou négatif envers les arbitres ou le jury,
- le comportement positif ou négatif au repas de midi et dans les vestiaires,
- les faits particuliers, positifs ou négatifs.



4. Prix fair-play

Un prix fair-play est distribué à l'issue de chaque tournoi de qualification, selon les critères ci-dessus. Le club organisateur (jury, arbitres, staff) est chargé de déterminer l'équipe qui remporte le prix fair-play.

Les vainqueurs du fair-play de chaque tournoi de qualification participent à un tirage au sort qui leur permettra de gagner un magnifique prix par catégorie D, E et F.

Les vainqueurs du fair-play de chaque catégorie (D, E et F) lors du tournoi final se verront remettre également un magnifique prix.

5. Sanctions

En cas de comportement inadmissible des parents, des entraîneurs, des accompagnants ou des joueurs d'une équipe vis-à-vis du jury, de l'arbitre ou d'autres équipes, le jury pourra prononcer un résultat 3-0 forfait.

Dans les cas grave et après consultation de l'ACVF, le jury pourra prononcer une disqualification immédiate de l'équipe concernée, qui sera amendée selon les modalités du règlement du tournoi.